

**Chantiers routiers 2023**

**LA VILLE SE TRANSFORME**

En 2023, la Ville de Québec réalisera 284 chantiers routiers, pour un investissement record de 243 M\$. La majorité d'entre eux se concentrent dans cinq grandes zones.

Parmi ceux-ci, on compte des travaux préparatoires au tramway dont la plupart consistent à la réfection des réseaux souterrains (gaz, électricité, télécommunications, aqueduc et égout). Pourquoi les refaire maintenant? Pour maintenir la mobilité lorsque les travaux de réalisation du tramway débuteront en 2024 et assurer un meilleur contrôle de l'échéancier.

**VIEUX-QUÉBEC**

Pour une dernière année, le cœur de la place de l'Hôtel-de-Ville est en travaux. Dès l'automne, vous pourrez redécouvrir votre place publique réaménagée! Centrale et au cœur des activités commerciales du secteur, elle assurera un partage sécuritaire et adéquat des différents modes de transport. D'autres chantiers sont aussi en activité, dont le réaménagement de la côte du Palais, la réfection du mur de la côte de la Montagne et le réaménagement de la courbe de la rue du Marché-Champlain.

**SAINTE-FOY**

Des travaux préparatoires au tramway ainsi qu'à l'interconnexion du transport en commun avec la Rive-Sud ont lieu dans ce secteur. Réalisés respectivement par la Ville de Québec et le ministère des Transports et de la Mobilité durable, ces travaux sont concentrés à la tête des ponts, sur le boulevard Laurier et dans l'avenue Lavigerie. Les réseaux d'aqueduc et d'égout seront également refaits dans plusieurs artères: Versant-Nord, Chanoine-Scott, McCartney, Quatre-Bourgeois et Roland-Beaudin.

**MONTCALM  
ET SAINT-JEAN-BAPTISTE**

Des réseaux techniques urbains sont en cours de réfection dans le secteur du Grand Théâtre, de la rue Saint-Joachim, de la rue Crémazie, de la rue des Érables et de quelques rues perpendiculaires. D'autres rues, comme Lockwell et Claire-Fontaine, se refont une beauté.

**SAINT-ROCH**

Pendant que certains chantiers préparatoires au tramway seront finalisés en début d'été, la rue des Embarcations sera complètement réaménagée. Quant à la rue Caron, celle-ci sera modifiée pour accueillir une nouvelle voie cyclable. Une bonne nouvelle pour les adeptes de ce mode de transport actif!

**VIEUX-LIMOILLOU ET MAIZERETS**

Les travaux préparatoires à l'implantation du tramway s'accroissent. Plusieurs chantiers y seront concentrés: notamment des travaux d'aqueduc et d'égout dans la 4<sup>e</sup> Avenue et des travaux de réseaux techniques urbains à plusieurs endroits comme le chemin de la Canardière (secteur du Cégep Limoilou), la rue Bruneau et l'avenue de Niverville. Notons le réaménagement de la 8<sup>e</sup> Rue jusqu'au passage Anderson et l'aménagement d'un corridor cyclable dans la 8<sup>e</sup> Avenue (entre la 18<sup>e</sup> Rue et le chemin de la Canardière).



La brigade Info-Chantier est présente sur le terrain pour répondre à vos questions.

**BRIGADE INFO-CHANTIER**

Dans les cinq zones, des agents Info-Chantier sont disponibles pour répondre à vos questions et prendre en charge vos préoccupations. Surveillez cet insigne ou composez le 311.

**Renseignements :** 311 et [www.ville.quebec.qc.ca/citoyens](http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens), sections *Travaux dans les rues* et *Grands chantiers*.

**SOUTIEN  
AUX COMMERÇANTS**

Saviez-vous que les commerçants situés dans un secteur connaissant des travaux d'infrastructures majeurs peuvent être admissibles à un programme d'aide financière?

**SOMMAIRE**

**Photo de l'en-tête**

**L'été, c'est fait pour naviguer!**  
Qui pourrait dire que cette barque à voiles a été confectionnée à partir de billes de bois de frêne? Voilà une façon ingénieuse de donner une deuxième vie à certains arbres coupés sur le territoire de la ville de Québec, victimes de l'agrite du frêne. Un beau projet intergénérationnel et de réinsertion sociale de l'organisme les Artisans du Saint-Laurent.

**2 BIENVENUE À QUÉBEC**



**Une page Web dédiée aux nouveaux citoyens**

**3 ENVIRONNEMENT**



**Des gestes précieux pour préserver la biodiversité**

**4 DÉMÉNAGEMENTS**



**Quoi faire avec vos encombrants?**

**7 PISCINES**



**Des idées pour se rafraîchir**



# Bienvenue

## à QUÉBEC

Suivez le guide! ←



Vous venez de vous installer à Québec? Que ce soit pour la durée d'un contrat, le temps de vos études ou pour y faire votre vie, la Ville de Québec est là pour vous.

En tant que nouveau citoyen, vous avez sûrement une tonne de questions. Ai-je besoin d'une vignette pour me stationner dans la rue? Quelle est la date de la collecte des ordures et du recyclage? De quels permis ai-je besoin pour réaliser des travaux sur ma maison? Combien coûte un laissez-passer mensuel

pour utiliser le transport en commun? Où sont situés les bibliothèques et les centres communautaires?

Pour vous aider à démêler tout ça, nous vous proposons une seule page Web qui répertorie les principales questions que se posent les nouveaux résidents. Visitez le [www.ville.quebec.qc.ca/bienvenue](http://www.ville.quebec.qc.ca/bienvenue).

### RESSOURCES POUR IMMIGRANTS

En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Ville met également en place des ressources et des activités pour faciliter l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes sur son territoire.

Des textes, des fiches d'information, des vidéos et des billets de blogue vous en apprendront plus sur des sujets comme la recherche d'un logement ou d'un emploi, l'apprentissage du français et le recours aux différents services municipaux. Visitez le [www.ville.quebec.qc.ca/immigrants](http://www.ville.quebec.qc.ca/immigrants) pour en savoir plus.

### PENSEZ AU 211

À Québec, de nombreux organismes communautaires peuvent aider les citoyens dans leur vie quotidienne : aide alimentaire, assistance matérielle, soutien à domicile, aide aux personnes âgées, aux personnes ayant un problème de santé mentale ou des incapacités, et plus encore. Le 211 saura vous guider vers les bonnes ressources, selon vos besoins. Le service est gratuit, confidentiel et offert en plus de 200 langues. N'hésitez pas à composer le 211 ou à visiter le [www.qc.211.ca](http://www.qc.211.ca).

### QUÉBEC EN CHIFFRES

- 454 km<sup>2</sup>
- 6 arrondissements
- 549 459 habitants\*
- 45 235 immigrants permanents\*
- 22 élus municipaux
- Plus de 480 parcs et espaces verts
- 26 bibliothèques
- 500 activités et événements gratuits cet été

\*Source : Statistique Canada (2021)



Vous êtes nouveau à Québec? Visitez le [www.ville.quebec.qc.ca/bienvenue](http://www.ville.quebec.qc.ca/bienvenue).

### Programme ÉquiMobilité

## RABAIS SUR LE TRANSPORT EN COMMUN

Depuis mai, le programme ÉquiMobilité offre un rabais de 33 % sur le tarif régulier du laissez-passer mensuel et sur les billets au passage proposés par le Réseau de transport de la Capitale (RTC).

Pour bénéficier de ce tarif, vous devez d'abord vérifier votre admissibilité (personne à faible revenu) et transmettre votre demande à la Ville, qui vous remettra alors votre preuve d'admissibilité. Celle-ci vous permettra d'obtenir votre carte

OPUS ÉquiMobilité auprès du RTC. L'ensemble de la démarche peut se faire en personne ou par la poste.

Renseignements : 311 ou [www.ville.quebec.qc.ca/equimobilité](http://www.ville.quebec.qc.ca/equimobilité).

**MA VILLE**  
Infolettre municipale

**Abonnez-vous!**

[ville.quebec.qc.ca/abonnement](http://ville.quebec.qc.ca/abonnement)  
Chaque mois, on vous informe par courriel.

**Ouvrir ses portes, ouvrir sa ville**

Pour que chaque citoyen ait sa place dans la communauté

Diversité  
équité et  
inclusion



En partenariat avec :

Québec

[vivreensemble.ville.quebec.qc.ca](http://vivreensemble.ville.quebec.qc.ca)

Un seul numéro pour communiquer avec la Ville :  
**composez le 311.**





# DES GESTES PRÉCIEUX POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



La biodiversité est composée de tout ce qui est vivant autour de nous (micro-organismes, végétaux, animaux) et est indispensable à la vie humaine. Elle est à la base de l'air que nous respirons, des aliments que nous mangeons, de l'eau que nous buvons et des matériaux qui nous permettent de nous loger, nous vêtir et nous chauffer.

La biodiversité permet à la nature de jouer son rôle, d'être résiliente et de s'adapter aux changements climatiques notamment par la régulation des eaux pluviales et du climat, la pollinisation des cultures, etc.

Si rien n'est fait pour la préserver, un million d'espèces pourraient disparaître! La Ville planche en ce moment à l'élaboration d'une première Stratégie en faveur de la biodiversité à laquelle vous êtes appelé à participer. Vous pouvez également faire votre part en posant quelques gestes simples.

## DIVERSIFIER LES VÉGÉTAUX AU JARDIN

Opter pour des espèces variées de végétaux dans vos aménagements et intégrer des plantes indigènes contribuent à la création d'un environnement sain. Amusez-vous à varier les couleurs, les odeurs, les périodes de floraison, les textures et les hauteurs. Dans tous les cas, travaillez avec la nature en intégrant la bonne plante au bon endroit et en choisissant les végétaux selon les conditions de votre terrain. Ils s'adapteront plus facilement et demanderont moins d'entretien.



## ENTREtenir SA PELOUSE DE MANIÈRE ÉCOLOGIQUE

Une écopelouse demande peu d'arrosage, n'a pas besoin de pesticides et est naturellement résistante à la sécheresse, aux maladies et aux infestations d'insectes. Votre pelouse peut avoir fière allure en suivant ces quelques conseils :

- Pratiquez l'herbicyclage, c'est-à-dire laissez les rognures de gazon sur le sol après la tonte;
- Réduisez la fréquence de tonte et maintenez la pelouse à une hauteur d'environ 8 cm;
- Appliquez une mince couche de compost au printemps ou à l'automne pour enrichir le sol;
- Garnissez les zones clairsemées en semant du trèfle blanc ou un mélange de semences variées, comme des fétuques ou du ray-grass. Une pelouse biodiversifiée est plus résistante à la sécheresse et à l'établissement de mauvaises herbes.

## AMÉNAGER UN POTAGER

Cultiver des légumes, des fruits, des fines herbes et autres plantes comestibles favorise la biodiversité. De plus en plus d'options s'offrent à vous pour bénéficier des bienfaits de l'agriculture urbaine : il est même possible d'aménager un potager en cour avant. En plus de participer à l'embellissement de votre quartier, vous profiterez de généreuses récoltes et réduirez les surfaces de gazon à tondre.

## MAXIMISER LES OCCASIONS... MÊME SUR UN PETIT BALCON

Pas besoin d'avoir un immense jardin ou un grand terrain pour agir en faveur de la biodiversité. Il suffit d'être créatif! Installez une jardinière garnie de fleurs nourricières sur votre balcon, végétalisez un mur de votre immeuble à l'aide de plantes grimpantes ou encore installez une mangeoire pour les colibris sur votre terrasse arrière : voilà autant d'idées pour plus de biodiversité.

## DONNER UN COUP DE POUCE AUX INSECTES POLLINISATEURS



Les pollinisateurs, comme les abeilles, sont essentiels à la survie des écosystèmes; notre alimentation dépend d'eux. Toutefois, leur population est en déclin alarmant. Heureusement, il est possible de contribuer à leur sauvegarde en intégrant des espèces mellifères riches en pollens et en nectar dans vos aménagements. Vous pouvez également joindre, année après année, le défi Mai sans tondeuse qui vous invite à retarder la tonte de votre pelouse pour permettre aux pollinisateurs de se nourrir des pissenlits et autres fleurs qui y pousseront.

## CONTRIBUER À L'EFFET PAPILLON



Québec est une ville amie des monarques, c'est-à-dire qu'elle est engagée à mettre en place des mesures pour protéger ce magnifique papillon dont la survie est menacée.

En tant que citoyen, vous pouvez agir :

- Plantez de l'asclépiade, une plante indispensable pour la survie des chenilles.
- Aménagez un jardin pour monarques. En plus de l'asclépiade, diversifiez votre jardin avec des plantes à fleurs qui nourriront les monarques adultes. [www.ville.quebec.qc.ca/monarques](http://www.ville.quebec.qc.ca/monarques)

## STRATÉGIE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

# PARTICIPEZ À LA RÉFLEXION



Jusqu'au 30 septembre, remplissez le formulaire de participation citoyenne au [www.ville.quebec.qc.ca/consultations](http://www.ville.quebec.qc.ca/consultations).

Pour en savoir plus sur la biodiversité, consultez le [www.ville.quebec.qc.ca/biodiversite](http://www.ville.quebec.qc.ca/biodiversite).

# PROGRAMMES POUR PASSER À L'ACTION

Voici quelques programmes soutenus par la Ville pour encourager l'effort collectif.

## COUP DE POUCE VERT POUR MON QUARTIER

Vous voulez contribuer à embellir votre milieu de vie? Il est possible de végétaliser certains espaces municipaux sous-utilisés comme les carrés d'arbre ou les banquettes.

## PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES D'ALIGNEMENT

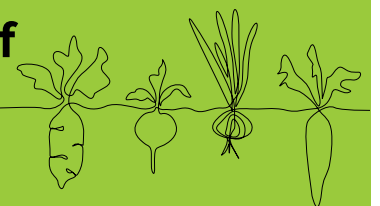
Si l'emprise municipale en façade de votre terrain a l'espace nécessaire, vous pouvez demander la plantation d'un arbre à la Ville de Québec. C'est gratuit et nous assurerons même son entretien. Pour faire votre demande, composez le 311.

## SERVICE DE PLANTATION SUR TERRAIN NON MUNICIPAL

En partenariat avec l'organisme Collectif Canopée, la Ville soutient la plantation d'arbres sur les terrains privés et institutionnels grâce à un service clé en main, à faible coût. Faites une demande en visitant le [www.collectifcanopee.org](http://www.collectifcanopee.org).

Découvrez d'autres programmes au [www.ville.quebec.qc.ca/verdissement](http://www.ville.quebec.qc.ca/verdissement).

## Centre éducatif en agriculture urbaine



Si vous avez envie d'en apprendre plus sur les différentes facettes de l'agriculture urbaine, une visite du Centre éducatif en agriculture urbaine (CÉAU) vous ravira!

Situé sur le site d'ExpoCité et dans le Grand Marché de Québec, il propose de nombreuses activités à travers différentes stations de démonstration comme un poulailler, une station de compostage ou un potager hydroponique.

Des ateliers pratiques, gratuits ou à faible coût, sur des sujets comme le compost, les techniques de jardinage ou le gaspillage alimentaire, seront aussi à découvrir tout l'été.

Découvrez la programmation au [www.ceau.ca](http://www.ceau.ca).



Admirer les poules à deux pas du Grand Marché de Québec.



## EN BREF

### LES GRAFFITIS, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

Saviez-vous que chaque propriétaire doit prendre les mesures nécessaires pour effacer les graffitis sur sa propriété? La Ville fait de même sur ses installations municipales.

Visitez le [www.ville.quebec.qc.ca/graffitis](http://www.ville.quebec.qc.ca/graffitis) pour découvrir une foule de renseignements utiles comme des trucs pour empêcher l'apparition des graffitis et savoir comment les effacer, à qui les signaler et qu'est-ce qu'un mur légal?

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou, vous pouvez bénéficier des **services gratuits** offerts par l'équipe de Graff'Cité :

- Nettoyage de graffiti et conseils judicieux;
- Prêt de trousse de nettoyage pour les surfaces lisses.

Renseignements : 418 524-2345, poste 246 ou [www.cjecn.qc.ca](http://www.cjecn.qc.ca)

### COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Si vous déménagez, n'oubliez pas d'apporter votre contenant et vos sacs mauves pour y participer dans votre nouveau logis. Cette bonne habitude doit vous suivre!

Nouveau à Québec? Composez le **311** pour connaître les endroits où vous procurer un kit de départ.



### DATE À RETENIR

- **3 juillet** : date limite pour effectuer le 3<sup>e</sup> paiement de votre facture de taxes municipales.

### CONGÉS DE L'ÉTÉ : OUVERT OU FERMÉ?

- Tous les bureaux municipaux seront fermés les vendredis 23 juin et 30 juin.
- Les services essentiels (police, pompiers et ambulance : **911**) et le service d'urgence des travaux publics (aqueduc, égout et chaussée : **311, option 1**) seront maintenus.
- Les collectes des matières résiduelles seront maintenues selon l'horaire habituel.
- Le samedi 24 juin, tous les écocentres seront fermés. Le samedi 1<sup>er</sup> juillet, ils seront ouverts selon leur horaire estival habituel.
- Toutes les bibliothèques seront fermées les samedis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet.
- Les installations sportives et communautaires seront ouvertes si des activités y sont prévues.
- **Renseignements** : Composez le **311** ou visitez le [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca), section *Nous joindre*, sélectionnez *Jours fériés*.

## M'INFORMER

### À l'approche des déménagements

## QUOI FAIRE AVEC VOS ENCOMBRANTS?

Vous voulez vous débarrasser d'un vieux fauteuil, d'un tapis usé ou de votre téléviseur démodé? Trois solutions s'offrent à vous.



### LE RÉEMPLOI

Offrir vos encombrants en bon état à un organisme de charité ou à une entreprise d'économie sociale peut donner une deuxième vie à un meuble que vous ne voulez plus. Pour vous aider, consultez le *Bottin du réemploi* au [www.reduiremesdechets.com](http://www.reduiremesdechets.com).

### LA COLLECTE À VOTRE PORTE

Pour bénéficier de cette collecte, vous devez d'abord vous inscrire en composant le 311 ou en remplissant le formulaire en ligne au [www.ville.quebec.qc.ca/nous\\_joindre](http://www.ville.quebec.qc.ca/nous_joindre). C'est gratuit! Pour

la propreté des quartiers, merci de ne pas laisser vos encombrants au bord de la rue sans vous être d'abord inscrit à la collecte.

### LES ÉCOCENTRES

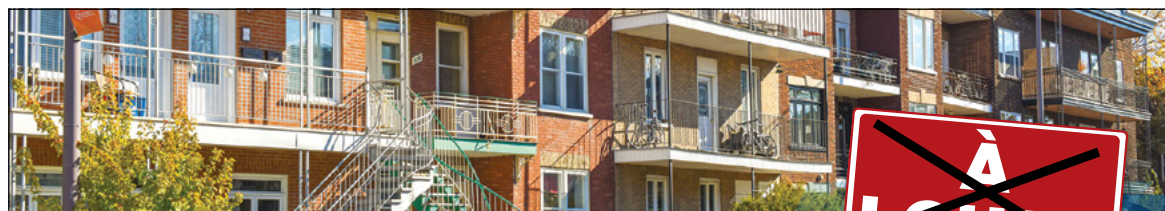
Apporter vos encombrants dans l'un des cinq écocentres est une autre solution. Profitez-en pour y déposer des matières refusées dans les collectes hebdomadaires : matières inflammables, peintures, batteries, matériaux de construction et déblais d'excavation. Pour connaître leur emplacement et leurs heures d'ouverture, composez le 311 ou visitez le [www.ville.quebec.qc.ca/ecocentres](http://www.ville.quebec.qc.ca/ecocentres).

### ET VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE?

La période des déménagements coïncide avec une hausse marquée des abandons d'animaux. Si vous ne pouvez plus vous occuper du vôtre, confiez-le à une personne qui accepte d'en prendre soin, à un organisme d'adoption ou au refuge municipal. Surtout, ne l'abandonnez pas dans la nature. Et, n'oubliez pas de modifier l'adresse civique dans votre *Dossier animal*.

### Renseignements :

[www.spadequebec.ca](http://www.spadequebec.ca) ou 418 527-9104 et [dossieranimal.ville.quebec.qc.ca](http://dossieranimal.ville.quebec.qc.ca).



## Besoin d'aide pour chercher un logement?

L'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) peut vous accompagner dans vos démarches.

### Contactez-nous

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

418 780-5211

[omhq.qc.ca](http://omhq.qc.ca)

[sarl@omhq.qc.ca](mailto:sarl@omhq.qc.ca)



### Sommet des aînés

## DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



Le Programme PAIR et le service Bibliomobile peuvent vous aider dans votre quotidien.

**Q.** Je souhaite rester chez moi le plus longtemps possible, mais j'ai des inquiétudes quant à ma santé et à ma sécurité.

**R.** Grâce au Programme PAIR, vous pouvez bénéficier gratuitement, chaque jour, d'un appel téléphonique automatisé. Par exemple, il peut vous servir de rappel pour votre médication ou encore, de mesure de sécurité en cas de chute. S'il n'y a pas de réponse, une vérification est effectuée auprès

des répondants inscrits au dossier et, si nécessaire, les services d'urgence sont déployés. Ce programme sauve des vies chaque année! À Québec, ce service est offert par l'Association des proches aidants de la Capitale-Nationale. Contactez-les au **418 688-1511** ou au [pair@apacn.org](mailto:pair@apacn.org).

**Q.** J'aime lire, mais il m'est difficile d'aller à ma bibliothèque pour emprunter des documents.

**R.** Bibliomobile est un service gratuit de livraison à domicile offert aux personnes âgées de 75 ans et plus ou à celles ayant une limitation physique. Vous êtes jumelé à un bénévole qui emprunte vos documents (livre, film, musique), les livre chez vous et les retourne à la fin du prêt – en plus de faire un brin de jasette avec vous. Pour bénéficier du service, visitez le [www.bibliothequedequebec.qc.ca/bibliomobile](http://www.bibliothequedequebec.qc.ca/bibliomobile).





## OPTONS POUR LA COURTOISIE

Pour que Québec demeure sécuritaire et accueillante, nous devons tous collaborer. Sur la route, dans les espaces publics et même avec notre voisinage, la courtoisie est de mise pour rendre notre ville agréable à vivre et à visiter.

## PARTAGER LA ROUTE

Que vous soyez piéton, cycliste ou automobiliste, restez vigilant et courtois sur la route et adoptez des comportements prudents. Bien qu'on demande régulièrement aux conducteurs de faire attention aux usagers plus vulnérables, chacun a la responsabilité d'agir pour sa propre sécurité. La sécurité routière est une responsabilité partagée!

ÊTRE COURTOIS SUR  
LES PISTES CYCLABLES

Les nombreuses pistes cyclables sont des lieux incontournables autant pour les familles, les sportifs aguerris que pour

les apprentis pédaleurs. En tout temps, signalez vos intentions, circulez en file et immobilisez-vous sur le côté de la piste cyclable pour laisser la voie libre aux autres usagers. Réduisez votre vitesse lorsque l'achalandage est important.

## RESPECTER SON VOISINAGE

Dans les parcs ou dans votre cour, plusieurs petits gestes peuvent faire toute la différence :

- Les goûts musicaux, ça se discute! Veillez à ce que votre musique n'incommoder pas les gens autour de vous;

- Tenez vos animaux en laisse et ramassez leurs besoins.

PRENDRE SOIN  
DE SES VOISINS

Vos voisins présentent une certaine vulnérabilité : par exemple, ce sont des personnes âgées, seules ou vivant avec un handicap? Pourquoi ne pas leur laisser vos coordonnées afin qu'ils puissent vous joindre en cas de besoin?

Pendant les vacances, offrez à vos voisins de tenir leur maison à l'œil pour qu'ils partent l'esprit tranquille. La courtoisie, c'est aussi être bienveillants les uns envers les autres.

POUR UNE BELLE SOIRÉE  
AUTOUR DU FEU

Commencez l'été du bon pied en vous assurant que votre foyer extérieur au bois ou au gaz respecte la réglementation. Il en va de la sécurité de tous. Aussi, évitez d'incommoder vos voisins avec la fumée et les odeurs en adoptant des bonnes pratiques.



Assurez-vous de respecter les bonnes pratiques pour profiter de votre foyer extérieur sans incommoder vos voisins.

## FOYER AU BOIS

Votre foyer doit être muni d'un pare-étincelles couvrant toutes les parties libres de l'appareil. Il peut être situé :

- En cour latérale ou arrière de votre terrain;
- En cour avant secondaire à l'extérieur de la marge avant.

Il doit être à une distance minimale de :

- 3 m (9'11") d'une limite de propriété;
- 3 m (9'11") d'un bâtiment ou d'une construction comportant un revêtement combustible (clôture, terrasse, etc.).

MON FEU EST-IL  
SÉCURITAIRE?

Lorsqu'il est allumé, un feu extérieur doit constamment être sous la surveillance

d'un adulte, et ce, tant qu'il n'a pas été éteint de façon à ne plus constituer un risque d'incendie.

Attention, aucun feu ne doit être allumé lors d'un épisode de smog, de vents violents ou d'indice d'inflammabilité extrême déclaré.

N'oubliez pas que les cendres peuvent rester chaudes jusqu'à sept jours. Assurez-vous qu'elles soient bien refroidies avant de les jeter aux ordures.

COMMENT MIEUX GÉRER  
LA FUMÉE?

Veillez à ne pas incommoder les voisins par la fumée ou les odeurs. En cas de doute, éteignez votre feu. Maintenez une bonne combustion et utilisez uniquement du bois de chauffage sec

comme combustible. La fumée, la suie, les étincelles et les escarbilles (fragments de bois ou de charbon) provenant d'un feu ne doivent pas se propager et nuire à votre entourage.

Si vous croyez qu'il y a danger d'incendie ou de propagation : composez le 911. Si la conformité des installations vous préoccupe : composez le 311. Un inspecteur assurera le suivi de votre demande.

## FOYER AU GAZ

Le foyer au gaz doit être installé sur une surface plane, stable et être homologué ULC ou CSA.

## FEUX D'ARTIFICE

Quel plaisir d'admirer les feux d'artifice scintiller parmi les étoiles! Pour les faire éclater en toute sécurité, vous devez :

- Avoir au moins 18 ans;
- Choisir un terrain de 30 m x 30 m, sans obstacle;
- Avoir l'autorisation du propriétaire du terrain.

Pour lancer des feux d'artifice dans un lieu public, il faut obtenir une autorisation au moins 10 jours avant la date prévue de l'événement. La surveillance doit être effectuée par un artificier qualifié. Pour formuler une demande d'autorisation, composez le 311.



## ON DONNE VIE À LA VILLE

Donnez du sens à votre vie professionnelle dans une Ville engagée à améliorer la qualité de vie des citoyens!

Nous cherchons activement des :

- Professionnels en technologies de l'information;
- Mécaniciens d'équipements motorisés;
- Opérateurs-mécaniciens de machines fixes;
- Préposés à l'entretien des équipements motorisés.

Découvrez tous nos emplois et postulez dès maintenant à : [www.ville.quebec.qc.ca/emplois](http://www.ville.quebec.qc.ca/emplois)

On donne vie à la Ville  
RENCONTRE AVEC GINETTE,  
BRIGADIÈRE SCOLAIRE

Qu'aimez-vous le plus de votre travail?

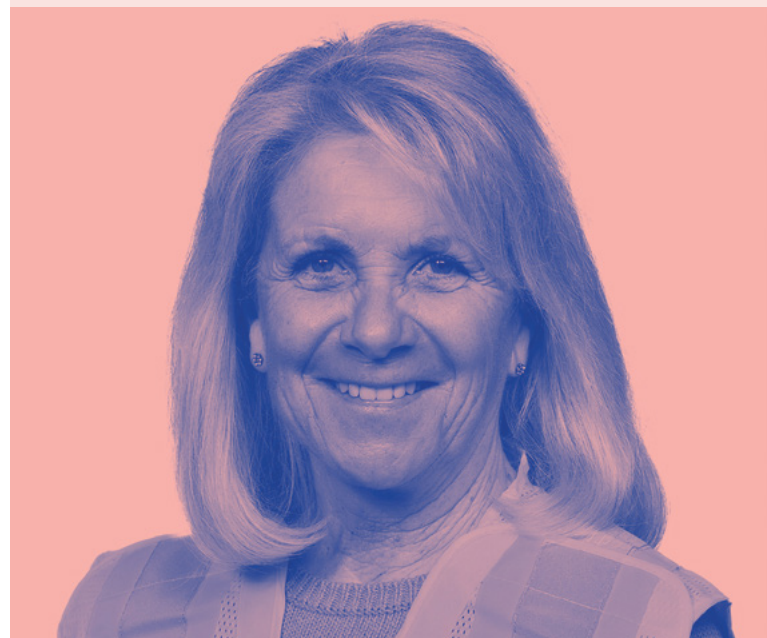
- J'aime prendre l'air et socialiser avec les citoyens, mais j'aime surtout travailler auprès des enfants. J'ai appris tous les prénoms de ceux qui passent à mon intersection, ce qui me permet de créer de beaux liens et de m'attacher à eux. En plus, ils me font rire en me racontant toutes sortes d'anecdotes. Les enfants me gardent vivante et vigoureuse.

Que diriez-vous à vos amis qui hésitent à poser leur candidature?

- Si vous aimez les enfants et passer du temps dehors, c'est le match parfait. Le fait d'avoir des quarts de travail entrecoupés dans une journée me permet de pratiquer mon sport, de faire mes commissions et d'aller à mes rendez-vous, choses que je ne pourrais pas faire si je travaillais 7 heures d'affilée. Je maximise chacune de mes journées et je ne travaille pas les soirs ni les fins de semaine. C'est parfait pour une retraitée comme moi qui aime être active.

Vous aussi aimeriez devenir brigadier scolaire?

Visitez le [www.ville.quebec.qc.ca/emplois](http://www.ville.quebec.qc.ca/emplois). Nous serons heureux de vous accueillir dans notre équipe.



Bibliothèque  
de Québec

**Découvrir. Se divertir. Rêver.**



### PROGRAMMATION ESTIVALE

Cet été, laissez-vous surprendre à la Bibliothèque de Québec en participant à une foule d'activités gratuites qui sauront, à coup sûr, stimuler la curiosité et l'imaginaire de toute la famille. Ateliers de bricolage, de création de haïkus (poèmes japonais), contes sous les arbres et plus encore...

### CLUB DE LECTURE POUR LES JEUNES

Le Club de lecture d'été TD est de retour et les jeunes lecteurs de 3 à 12 ans sont invités à participer. C'est gratuit. Comment s'inscrire :

- En se présentant à votre bibliothèque de quartier, dès le 25 juin ;
- En participant au coup d'envoi le mercredi 28 juin, dès 16 h 30, lors d'une grande fête familiale gratuite organisée à la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement.

Chaque participant recevra une trousse incluant un carnet de lecture, des autocollants ainsi qu'une liste de défis rigolos à réaliser. Le concept : plus les jeunes lisent et réalisent des défis, plus ils ont de chance de remporter des prix à la fin de l'été.

**MILLE ET UNE RAISONS D'Y ALLER. ABONNEZ-VOUS!**

 @bibliothequedequebec

[www.bibliothequedequebec.qc.ca](http://www.bibliothequedequebec.qc.ca)

## LA SAISON DES SPORTS EXTÉRIEURS EST LANCÉE!

Une multitude d'installations sont à votre disposition pour vous permettre de pratiquer votre sport favori. En famille, en duo ou en solo, découvrez ces équipements récréatifs et amusez-vous!

### BALLE AU REBOND

Mieux connu sous le nom de spikeball, ce sport où les joueurs s'échangent une balle rebondissant sur un trampoline gagne en popularité. Pratiquez cette activité dans la plupart des parcs et sur les surfaces synthétiques. Le spikeball n'est cependant pas permis sur les surfaces de terrains sportifs naturels de soccer et de baseball.

### PICKLEBALL

Petites raquettes, balles en plastique, terrain plus court : découvrez ce sport de raquette qui gagne en popularité. Des terrains de pickleball sont aménagés aux quatre coins de la ville.

### PLANCHE À ROULETTES

Les nombreuses aires de planche à roulettes invitent les amateurs à y exécuter leurs prouesses. Roulez,

glissez ou sautez sur les différentes structures aménagées pour la pratique de ce sport à sensations fortes.

### VÉLOCROSS

Pratiquez vos acrobaties sur l'une des pistes spécialement aménagées pour la pratique de ce sport cycliste extrême. La Ville vous propose des aménagements adaptés pour les petits comme pour les grands.

## Profiter de l'été dans les rues piétonnes



Tout au long de l'été, huit artères commerciales seront piétonnes à différents moments. Déambulez en toute sécurité dans une ambiance de vacances.

- Rue Saint-Joseph Est (et quelques rues autour)
- Rue Saint-Vallier Ouest
- 3<sup>e</sup> Avenue (entre la 8<sup>e</sup> Rue et la 11<sup>e</sup> Rue)
- Avenue Cartier
- Rue Saint-Jean dans le Vieux-Québec
- Rue Saint-Jean dans le quartier Saint-Jean-Baptiste
- Grande Allée Est
- Rue Saint-Paul

Détails et horaires : [www.ville.quebec.qc.ca/ruespietonnes](http://www.ville.quebec.qc.ca/ruespietonnes)

Des événements festifs auront également lieu jusqu'en décembre sur les cinq artères commerciales suivantes : la rue Racine, l'avenue Royale, l'avenue Myrand, la rue du Campanile et le chemin Sainte-Foy dans le quartier Saint-Sacrement. Ces artères commerciales deviendront également piétonnes pour ces occasions.

## Personnes handicapées ou vivant avec des limitations POUR PLANIFIER VOS SORTIES

Pour permettre au plus grand nombre de personnes de participer aux activités offertes par la Ville, peu importe leurs limitations, voici quelques astuces bonnes à savoir.

### SITES ACCESSIBLES

Notre site Web présente désormais plus de détails sur nos principaux sites d'animation extérieure (par exemple : stationnement, revêtement du sol, présence de toilettes, de fontaine, etc.).

Vous pouvez donc vérifier si ces lieux répondent à vos besoins avant de vous déplacer :

- Agora de la maison Girardin
- Maison Hamel-Bruneau
- Maison O'Neill
- Parc Roland-Beaudin
- Parc Jean-Roger-Durand
- Parc de La Chanterelle
- Parc de la Commune

Renseignements :

[www.ville.quebec.qc.ca/accessibilite](http://www.ville.quebec.qc.ca/accessibilite).

### STATIONNEMENT RÉSERVÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La vignette de stationnement pour personnes handicapées, délivrée par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), permet de stationner son véhicule dans la rue, selon certaines règles.

| Localisation  | Réglementation                        |
|---|---------------------------------------|
| Borne de stationnement  | 3 heures sans frais                   |
| Espace réservé aux personnes handicapées  | Respecter la limite de temps indiquée |
| Stationnement de durée limitée de 10, 15 ou 20 minutes  | Respecter la limite de temps indiquée |
| Stationnement de durée limitée de 30 minutes et plus  | Permis sans limite de temps           |
| Stationnement interdit (excepté véhicules munis d'un permis de stationnement de la zone indiquée) | Respecter l'interdiction              |

Merci de ne pas occuper les espaces de stationnement réservés ou encore, de ne pas stationner votre véhicule trop près d'un espace de stationnement réservé, ce qui pourrait empêcher le déploiement d'une rampe pour fauteuil roulant. Votre collaboration fait la différence.

## PROGRAMME Liaisons jeunesse

Une présence bienveillante dans les lieux publics



Pour répondre aux besoins des jeunes et maintenir une cohabitation harmonieuse pour tous dans les lieux publics, la Ville déploie le programme Liaisons jeunesse. L'été, plus d'une trentaine d'intervenants sillonnent les parcs et les lieux publics municipaux (ex. : centres communautaires, bibliothèques) pour assurer une présence bienveillante auprès des jeunes de 12 à 25 ans. Les interventions permettent notamment d'animer positivement le milieu, de faire de la prévention, de promouvoir de saines habitudes de vie, en plus d'orienter les jeunes vers les ressources communautaires et de loisirs selon leurs besoins.

Renseignements : [www.ville.quebec.qc.ca/jeunes](http://www.ville.quebec.qc.ca/jeunes).



# DES IDÉES POUR SE RAFRAÎCHIR



Vous cherchez un endroit paisible pour vous baigner cet été? Les piscines suivantes pourraient répondre à vos attentes :

**Piscine Château-d'Eau**  
(3165, rue du Golf,  
arr. La Haute-Saint-Charles)  
Située près d'une piste cyclable, combinez randonnée à vélo et baignade!

**Piscine Maurice-Dorion**  
(8815, av. Jean-Paquin,  
arr. Charlesbourg)  
Récemment équipée d'un lève-personne, elle est idéale pour les clientèles à mobilité réduite.

**Piscines Chevalier**  
(491, rue du Méandre)  
et **Monseigneur-Robert**  
(788, avenue du Cénacle)  
Situées dans l'arrondissement de Beauport, elles sont parfaites pour les petites familles. Les enfants peuvent jouer en touchant le fond dans un espace sécuritaire.

**Piscine Sainte-Monique**  
(3725, rue Chevalier,  
arr. des Rivières)  
À proximité du terminus d'autobus les Saules, cette petite piscine de quartier est appréciée pour son calme.

**Piscine Saint-Yves**  
(2530, rue Anthony-Law,  
arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge)  
Fraîchement rénovée, cette piscine est située à l'intérieur d'un grand parc dans un quartier paisible.

**Piscine Le May**  
(1455, rue Le May,  
arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge)  
Piscine de quartier tranquille, idéale pour les familles.

Pour consulter la liste complète, visitez le [www.ville.quebec.qc.ca/piscines](http://www.ville.quebec.qc.ca/piscines).



## COURS D'AQUAFORME GRATUITS ET BRIGADE AQUATIQUE

Du 26 juin au 18 août, des cours d'aquaforme seront offerts gratuitement dans les piscines Saint-Louis-de-France, Centre communautaire des Chutes, Réal-Cloutier, Maria-Goretti et Dollard-Des Ormeaux. Pour consulter l'horaire et réserver votre place en ligne : [www.ville.quebec.qc.ca/piscines](http://www.ville.quebec.qc.ca/piscines).

De plus, notre brigade aquatique proposera des activités aux baigneurs pour promouvoir la sécurité aquatique et le rôle de sauveteur. Elle sera particulièrement active lors de la **semaine de la prévention des noyades**, du 16 au 23 juillet.

## SE Baigner en toute sécurité

La baignade en milieu naturel présente des risques. Vous voulez faire trempette dans un lac, une rivière ou le fleuve? Choisissez des endroits surveillés et informez vos proches de l'endroit où vous allez si vous n'êtes pas accompagné. Assurez-vous aussi que la baignade y est permise.

Il est fortement recommandé de porter une veste de flottaison individuelle (VFI). La vigilance et la prudence sont de mise pour éviter la noyade.

Pour la navigation, c'est le Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec qui interviendra en cas d'urgence, peu importe le type d'embarcation.

Les équipes sont dûment formées pour les sauvetages en eau vive, froide, sur la glace et lors d'inondation.

Voici leurs conseils :

- Porter un gilet de sauvetage ou du moins en avoir un par passager dans l'embarcation;
- Rester sobre : l'alcool, les drogues récréatives ou les produits narcotiques sous prescription influencent la capacité à naviguer. Il est d'ailleurs illégal d'en consommer lors de la navigation;
- Prendre en considération la température de l'eau avant de s'y aventurer et avoir l'équipement de sécurité nécessaire en cas de besoin.

### MISE À L'EAU DES EMBARCATIONS

Plusieurs points d'accès sont accessibles pour la mise à l'eau d'une embarcation. Ceux-ci permettent l'accès pour tous aux cours d'eau qui sillonnent la ville comme la rivière et le lac Saint-Charles. Certains points d'accès offrent également la location d'embarcations (\$), dont le parc nautique de Cap-Rouge.

Lors de vos sorties sur l'eau, respectez les autres usagers ainsi que les animaux sauvages et jetez vos déchets de façon responsable à votre retour.

Renseignements : [www.ville.quebec.qc.ca/loisirs](http://www.ville.quebec.qc.ca/loisirs), section *Installations sportives*, puis *Mises à l'eau*.

## MA PISCINE EST-ELLE CONFORME?



Si vous avez fait l'achat d'une nouvelle piscine, assurez-vous de l'installer de façon sécuritaire et conforme aux normes. Attention, un permis est requis.

Pour celles installées avant 2010, vous avez jusqu'au 30 septembre 2025 pour vous conformer aux normes actuelles.

Pour connaître les normes, composez le 311 ou consultez le [www.ville.quebec.qc.ca/installation-piscine](http://www.ville.quebec.qc.ca/installation-piscine).

## Formation gratuite de moniteur et de sauveteur aquatique

Depuis 2022, la Ville de Québec offre **gratuitement** les formations menant au brevet de sauveteur et de moniteur aquatique. L'équipement personnel demeure aux frais du participant. Des inscriptions auront lieu à la mi-juin et à la fin du mois d'août.

Renseignements : [www.ville.quebec.qc.ca/aquatique](http://www.ville.quebec.qc.ca/aquatique).







# GUIDE 101 DE L'EAU POTABLE

Québec est une ville d'eau. Nous sommes privilégiés d'avoir cette ressource essentielle en grande quantité. Toutefois, les changements climatiques fragilisent nos sources d'eau. Les périodes d'étiage\* augmentent en sévérité et les nombreux usages de l'eau accentuent la pression sur sa disponibilité durant ces périodes. Comme citoyen, vous avez un rôle important à jouer pour assurer le maintien de la disponibilité en eau. Cet été : mollo sur le boyau!



Le lac Saint-Charles est le plus grand réservoir d'eau potable. Il alimente plus de 300 000 citoyens de Québec, L'Ancienne-Lorette et Wendake.

elles se rendent directement aux cours d'eau, en passant par le réseau d'égout pluvial.

Pour garder nos plans d'eau propres :

- Utilisez des produits nettoyants biodégradables et sans phosphore;
- Apportez vos résidus domestiques dangereux à l'écocentre plutôt que de vous en départir dans les conduites;
- Ne mettez que du papier hygiénique dans la toilette.

## ARROSAGE DES PELOUSES : NÉCESSAIRE? QUAND ET COMMENT?

Une nouvelle réglementation sur les usages extérieurs de l'eau potable est en vigueur. Voici un résumé :

- L'arrosage des pelouses se limite dorénavant à une journée par semaine, durant une plage de deux heures;
- Les périodes autorisées varient en fonction du type d'arrosage utilisé (manuel, mécanique et automatique), de l'arrondissement et de l'adresse (numéro pair/impair);
- Il est désormais obligatoire de munir un système d'arrosage mécanique d'une minuterie.

Pour les détails, consultez Info-Eau en ligne au [www.ville.quebec.qc.ca/infoeau](http://www.ville.quebec.qc.ca/infoeau) ou par téléphone au 418 641-6006.

## D'OÙ VIENT L'EAU DU ROBINET?

L'eau qui coule de votre boyau d'arrosage ou de votre robinet est préalablement traitée dans l'une des quatre usines de traitement réparties sur le territoire.

Ces usines sont approvisionnées depuis différentes sources d'eau : la rivière Montmorency, le lac des Roches, le lac Bégon, le puits des sources du Bon-Pasteur, le fleuve

Saint-Laurent ainsi que la rivière et le lac Saint-Charles.

## OÙ VA L'EAU USÉE?

Constituées des eaux provenant du rejet des toilettes, de la cuisine, de la salle de bain et du lavage, les eaux usées sont acheminées jusqu'à une station d'assainissement qui les traite avant de les rejeter dans les cours d'eau. Quant aux eaux de ruissellement provenant, par exemple, du lavage de votre voiture,

## JAMAIS SANS MA GOURDE

Lors de vos déplacements, apportez votre gourde. Plus de 150 bâtiments municipaux et 75 commerces de Québec, identifiés avec l'autocollant RemplisVert, vous permettent de la remplir gratuitement.

[www.remplisvert.com](http://www.remplisvert.com)



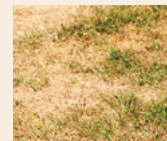
\* Un étiage représente le débit minimal atteint par un cours d'eau ou un lac en période sèche.

Saviez-vous que 60 % de la consommation d'eau potable de la Ville de Québec est associée au secteur résidentiel? En été, notre consommation peut augmenter jusqu'à 40 %!

Que ce soit pour l'arrosage des pelouses, le lavage des voitures ou le nettoyage extérieur, chaque usage peut être repensé dans une optique d'économie d'eau. Par exemple, utilisez un baril récupérateur d'eau de pluie pour arroser vos jardinières, couvrez votre piscine d'une toile pour prévenir l'évaporation, maintenez le gazon à une hauteur de 8 cm et pratiquez l'herbicyclage en laissant les rognures sur place après la tonte pour favoriser une pelouse plus résistante à la sécheresse.

## VOTRE PELOUSE EST JAUNE?

Ne vous inquiétez pas de la voir jaunir ou brunir par temps sec et chaud : elle entre en dormance. Nul besoin de l'arroser, elle reverdira naturellement lors de la prochaine pluie.



## CONNAISSEZ-VOUS LES MILIEUX HUMIDES?



Juin est le mois de l'eau! La thématique de cette année porte sur les milieux humides et la biodiversité. Voilà une belle occasion d'en apprendre plus sur le sujet en participant à différentes activités de sensibilisation.

Saviez-vous que les milieux humides couvrent environ 8 % du territoire de l'agglomération de Québec? Peu connus de la population, ces milieux comme les tourbières, les marais, les marécages et les étangs constituent pourtant un maillon essentiel à notre bien-être. En plus de contribuer au maintien de la qualité et de la quantité de l'eau que nous consommons, ces joyaux naturels constituent un patrimoine environnemental unique et fournissent des services écologiques indispensables.

Ces milieux sont toutefois vulnérables aux fluctuations du climat et aux multiples pressions anthropiques, c'est-à-dire causées par l'être humain. Il est essentiel d'assurer leur survie en les protégeant, en les restaurant lorsque possible et en aménageant de façon durable les milieux urbanisés situés à proximité.

Pour en savoir plus sur les actions de la Ville pour favoriser leur conservation, consultez le [www.ville.quebec.qc.ca/prmhh](http://www.ville.quebec.qc.ca/prmhh).

Renseignements : [www.ville.quebec.qc.ca/eau](http://www.ville.quebec.qc.ca/eau).



## Utilisons l'eau pour ce qui compte vraiment.

Informez-vous sur la nouvelle réglementation pour économiser l'eau potable à Québec.

[ville.quebec.qc.ca/infoeau](http://ville.quebec.qc.ca/infoeau)